



Lettre comminatoire du syndic

Par **okifu**, le **01/10/2008 à 20:39**

bonjour au mois d'avril je recoit un courrier de la part de l'avocat de mon syndic mise en demeure sous huitaine je me rend au cabinet du syndic je proteste un peut on me repond que cet une erreur de l'avocat je lui remet le cheque au syndic le deuxieme trimestre je recoit mes charge a payer quernje paye et au troisieme trimestre je recoit la facture de mes charge mai avec 145euros en plus a payer pour vacation lettre comminatoire je ne comprend pas pourquoi et on til le droit et esque sa un rapport avec le courier du moi d'avril

Par **Marion2**, le **01/10/2008 à 23:17**

Bonsoir okifu,
Merci d'expliquer plus clairement votre situation.
Aviez-vous un retard de paiement de charges ?
Si vous souhaitez que l'on vous aide, donnez nous un maximum d'informations.
Cordialement

Par **okifu**, le **01/10/2008 à 23:30**

bonsoir le retard etait un travaux de maconerie asser important ou ma cote part etait de 1000euros mais ce que je comprend pas quand je suis aller payer mon due au syndic pourquoi il ma pas dit quil faut payer a l'avocat nsurtou que j'avais huit jour pour payer et que j'avais payer au bout de cinq jour de toute facon je vais demain le voir le syndic voir ce qui va me dire

Par **Marion2**, le **01/10/2008** à **23:56**

Allez voir le Syndic et donnez nous le maximum d'informations.rn Je ne comprends pas que pour des travaux vous deviez payer l'avocat.rnEst-ce un avocat ou un huissier ?rnCordialement